



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 6528 **du 13/02/2018**
**Diffusion des résultats relatifs aux évaluations externes non
certificatives en mathématiques 2017-2018 dans l'enseignement
primaire**

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
 - libre confessionnel
 - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
 - Niveau : primaire ordinaire / spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du 1/02/2018
- Du au

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite :
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Évaluations – mathématiques

Destinataires de la circulaire

- A Madame la Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française, chargée de l'Enseignement ;
- A Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des écoles primaires ordinaires et spécialisées libres subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux chefs d'établissement d'enseignement primaire ordinaire et spécialisé organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux membres des Services d'Inspection de l'enseignement obligatoire et spécialisé.

Signataire

Administration : Administration générale de l'Enseignement

Personnes de contact

Service général du Pilotage du Système éducatif

Nom et prénom	Téléphone	Email
Iris VIENNE	02/690.81.91	iris.vienne@cfwb.be
Marie-Noëlle MEERSSEMAN	02/690.80.62	marie-noelle.meersseman@cfwb.be

Madame,
Monsieur,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir les informations concernant la diffusion des résultats relatifs à l'évaluation externe non certificative en mathématiques organisée en octobre 2017, dans les classes de 3^e et 5^e années de l'enseignement primaire.

Les résultats aux évaluations externes non certificatives sont établis par le Service général du Pilotage du système éducatif sur base d'un échantillon anonyme représentatif d'établissements.

Les deux procédures présentées ci-dessous permettent, notamment, aux équipes éducatives de situer les résultats de leurs élèves par rapport au niveau moyen des élèves de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais également par rapport aux résultats des élèves qui fréquentent une implantation bénéficiant ou non de l'encadrement différencié.

De cette manière, les enseignants peuvent relativiser les résultats de leurs élèves et discerner leurs forces et leurs faiblesses. Les inspecteurs et les conseillers pédagogiques sont invités à apporter leur appui dans l'analyse et le suivi de ceux-ci.

1. Diffusion des documents intitulés « Résultats et commentaires »

Pour chaque année d'études évaluée (3^e et 5^e primaires), un document intitulé « Résultats et commentaires » sera téléchargeable sur le site www.enseignement.be au mois de février 2018.

2. Diffusion de nouvelles grilles d'encodage

Pour chaque année d'études évaluée, une nouvelle grille d'encodage des résultats sera téléchargeable à l'adresse www.enseignement.be/evaluationsexternes au mois de février 2018. Chaque établissement pourra ainsi réaliser un « copier-coller » de ses résultats dans ces nouvelles grilles en vue de les mettre en perspective avec ceux de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

3. Aide à l'analyse des grilles

Cette année, deux capsules vidéo ont été créées pour faciliter le travail des enseignants et des équipes éducatives. La première intitulée « Copier – Coller » explique comment insérer facilement les résultats de ses élèves dans les nouvelles grilles d'encodage. La seconde capsule quant à elle, intitulée « Analyse de mes résultats », expose des méthodes d'analyse possibles des résultats. Ces 2 vidéos sont accessibles sur www.enseignement.be/evaluationsexternes

L'Administrateur général,

Jean-Pierre HUBIN